

CPGTG Commission des personnels du Grand Théâtre de Genève

Syndicat des Services Publics - Genève



Communiqué de presse

La grève enchantée

L'assemblée générale des personnels du Grand Théâtre fait ce jour une grève de protestation ce jeudi 29 février 2024 de 7h à minuit.

Les syndicats SSP, SIT et SSRS ainsi que la Commission des personnels du Grand Théâtre informent que les personnels du Grand Théâtre sont en grève ce jour pour manifester clairement leur opposition quant à la volonté de démunicipaliser les 190 personnes qui travaillent pour l'institution sans au préalable, négocier le Statut du personnel, les conditions de travail, le maintien du niveau des rentes de retraite, la pérennité du nombre de postes de travail à court terme.

Le passage en force du vote au Conseil municipal, entérinerait le principe d'un employeur unique qui de fait, impliquerait de se débarrasser du personnel municipal sans pour autant que cela conduise à un statut du personnel unique et harmonisé. Il restera au minimum quatre statuts différents au sein du Grand Théâtre (CCT pour les chœurs et le ballet, contrat de droit privé pour le personnel artistique, contrat de droit privé pour la Direction, contrat de droit public).

Une harmonisation des conditions de travail implique des coûts supplémentaires importants qui à ce jour ne sont pas acquis.

Depuis plusieurs années déjà, les organisations du personnel demandent une amélioration substantielle des conditions de travail et de retraite du personnel de la Fondation qui, faute d'un engagement financier supplémentaire, n'a jamais abouti.

Les organisations du personnel rappellent qu'un préavis de grève a été envoyé au Conseiller administratif et au Président de la Fondation, le mardi 27 février 2024, après que l'Assemblée générale a voté ce mouvement de grève.

Affirmer que la forme n'a pas été respectée est faux. Dans ce courrier, nous avons demandé une entrevue en urgence et la réponse a été un courriel, co-signé par le Conseiller administratif et le Président de la Fondation, envoyé à tout le personnel dans lequel ils tentent de dissuader de faire grève et de décrédibiliser les organisations représentatives du personnel.

Les organisations du personnel n'ont cessé de communiquer leur position. D'abord à plusieurs reprises directement au Conseiller administratif en charge du DCTN, par courrier et de vive voix, notamment à la suite des Assemblées générales des personnels du 7 mars et du 9 novembre 2023, lors d'une entrevue demandée par la Commission des personnels du Grand-Théâtre pour informer le magistrat de la position du personnel, entrevue qui a eu lieu le 15 juin 2023 en présence de la Direction, ainsi que lors de la dernière entrevue du 20 décembre 2023. Elles ont également demandé à être entendues par les deux Commissions du Conseil municipal qui ont traité ce projet. Quant à la Direction du Grand Théâtre et à la Fondation, elles sont parfaitement au courant de l'opposition du personnel.

Le personnel n'est pas d'accord de signer un chèque en blanc. C'est pourquoi il réitère sa demande au Conseil municipal que l'examen de la PR-1546 soit suspendu et ceci tant que les négociations sur les points importants n'ont pas abouti à un accord, ou de l'amender selon les propositions figurant dans la résolution du 27 février 2024.

Les organisations du personnel en grève ont bien compris que la pérennité financière de l'institution est en jeu. Le personnel attend toujours une claire détermination du Canton quant aux moyens financiers réels qu'il entend mettre dans la réforme. En bref, pas de réforme sans moyens supplémentaires, pas de réforme sans un Statut qui protège l'ensemble des personnels.

Contacts :

Juan Calvino, Président de la Commission des personnels du GTG 076 616 00 72

Valérie Buchs, Secrétaire Syndicale SIT 079 454 58 40

Corinne Béguelin, Secrétaire Syndicale SSP/VPOD 078 898 81 07

Isabel Amian, Secrétaire Syndicale SSRS 077 408 13 18